



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2020-CFR-012

Séance du 24 janvier 2020

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Convention de collaboration de recherche avec l'association UFOLEP « Evaluer les résultats et l'impact du dispositif UFOLEP Maison Sport Santé Société (M3S) (Structuration du dispositif, déploiement du dispositif, résultats et impact auprès des bénéficiaires) »
Laboratoire UREPSSS équipe SHERPAS

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre : /

Nombre d'abstentions : /

La convention de collaboration avec l'association UFOLEP dans le cadre du projet M3S avec l'équipe SHERPAS du laboratoire UREPSSS est approuvée.

Arras, le 25/01/2020

Le Vice-Président Recherche

Éric MONFLIER

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr